

Par notre **propre**
énergie
Outaouais

PLAN STRATÉGIQUE



TABLE DES MATIÈRES

Réalités régionales	3
État du parc immobilier régional	3
Transport	4
Agriculture	5
Énergie	5
Impacts environnementaux	6
Pourquoi le développement de notre indépendance aux énergies fossiles?	7
Vision	10
Le transport	10
L'aménagement du territoire	12
L'industrie	13
Contexte	14
Quels intervenants?	14
Les démarches en cours et à venir	18
Plan stratégique de l'Outaouais	20
AXE I : TRANSPORT DES PERSONNES	21
AXE II : TRANSPORT DE MARCHANDISES	24
AXE III : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	24
AXE IV : AGRICULTURE	25
AXE V : INDUSTRIES	26
AXE VI : CHAUFFAGE RÉSIDENTIEL, INSTITUTIONNEL ET COMMERCIAL	26
AXE VII : TRANSVERSAL	27



Les énergies fossiles, notamment le pétrole, sont omniprésentes dans notre société et nos modes de vie en sont totalement dépendants. Or, plus la société se développe et plus ces énergies présentent des contraintes tant économiques, environnementales que sociales. Ces contraintes pourraient devenir insurmontables d'ici quelques décennies si nous ne travaillons pas, dès aujourd'hui, à développer des modes de vie plus durables.

Devant ce constat, le *Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)*, à l'instar des autres conseils régionaux de l'environnement du Québec, a mené la campagne de consultation *Les Rendez-vous de l'énergie* en 2010. Cette campagne avait pour objectif de développer une prise de conscience régionale de la dépendance au pétrole et aux autres énergies fossiles. En réfléchissant de manière constructive aux alternatives à notre consommation d'énergies fossiles, il a été possible d'envisager une vision porteuse et engageante du développement de nos milieux de vie.

Avec la démarche *Par notre PROPRE énergie (PNPE)*, le CREDDO poursuit cet élan. Il s'agit maintenant de mettre en place et de piloter un processus qui permettra aux acteurs socioéconomiques d'unir leurs efforts pour prendre en charge la réduction de notre dépendance aux énergies fossiles et, par la même occasion, la lutte aux changements climatiques à l'échelle régionale.

Le projet vise particulièrement à développer des stratégies afin de limiter notre dépendance au pétrole. Cette ressource, utilisée en grande partie par le secteur des transports, est l'une des principales sources d'émission de gaz à effet de serre, favorisant le changement climatique global mais aussi, à un niveau plus local, les phénomènes de smog urbains

Mais alors, qu'en est-il de notre région? Une production hydroélectrique développée, des ressources forestières à haute valeur ajoutée et en abondance, une démographie dynamique avec une population des plus jeunes et des plus diplômées de la province québécoise, une croissance économique forte et stable : la région de l'Outaouais présente un grand nombre d'atouts lui permettant de prétendre à un avenir propice à son indépendance aux énergies fossiles!

Pour y arriver, la Table régionale de l'énergie (TRE) a été mise sur pied. Il s'agit d'une table de concertation régionale visant la réduction de la dépendance énergétique et qui réunit des acteurs clés du territoire, provenant de divers secteurs (développement régional, gouvernement municipal, transport, aménagement du territoire, ressources naturelles, environnement, etc.). La TRE est à la base de la démarche : elle est le lieu de concertation permettant d'identifier les priorités, d'orienter la coordination et de susciter l'engagement. . Ainsi, deux documents importants ont été produits dans le cadre de cette première étape de la démarche *PNPE*, à savoir un portrait énergétique de l'Outaouais et un plan stratégique s'étalant sur une période de 8 ans (2013-2020).



RÉALITÉS RÉGIONALES

Le Portrait énergétique de l'Outaouais, réalisé en collaboration avec la TRE, met en perspective la situation et les enjeux régionaux sur lesquels il est important de s'attarder.

Les constats qui émanent de ce document touchent cinq domaines : les développements immobiliers, le transport, l'agriculture, l'énergie et l'environnement. Le portrait énergétique s'est particulièrement attardé sur le secteur du transport, étant donné les nombreux aspects qu'il englobe et son poids dans notre dépendance à l'énergie non renouvelable et polluante qu'est le pétrole.

L'élaboration du portrait énergétique a également permis de mettre en lumière les potentiels les plus intéressants pour la région. Ceux-ci sont utilisés pour la réalisation du présent document : le Plan stratégique de l'Outaouais (PSO). Concrètement, le PSO s'intéresse à la problématique énergétique régionale sous ses deux aspects, soit la consommation et la production d'énergie, avec deux cibles principales. Tout d'abord, il visera à soutenir les mesures d'économie d'énergie intégrant l'efficacité énergétique et l'aménagement du territoire. D'autre part, il favorisera la substitution des énergies fossiles et polluantes par les sources d'énergies locales, propres et renouvelables.

Mais avant, voici une synthèse des faits saillants qui ressortent du portrait énergétique de l'Outaouais :

État du parc immobilier régional

- Les logements du territoire de la *Ville de Gatineau* (plus de 70% du parc régional) sont caractérisés par une forte présence de maisons individuelles (60%) dont 40% sont non-attachées.
- 30% du parc immobilier de l'Outaouais est âgé de plus de 40 ans.
- La région de l'Outaouais voit le nombre de logements nécessitant des réparations majeures passer de 8,1% en 2001 à 8,3% en 2006, ce qui représente plus de 11 500 unités.
- Les logements certifiés *Novoclimat* en Outaouais se développent fortement à partir de 2006; et atteignent le nombre 1 437 en 2012.

Transport

- Le parc d'automobiles de promenade de l'Outaouais a connu une croissance de 13% entre 2005 et 2010; bien supérieur au 6,4% de croissance démographique qu'a connue la région durant cette même période.
- Près de 65% de l'augmentation qui vient d'être mentionnée est due à la croissance de la catégorie « Camions légers ».
- Le taux d'occupation moyen par véhicule recensé sur le territoire de la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Gatineau, englobant la *Ville de Gatineau* et la *MRC des Collines-de-l'Outaouais* (correspondant à plus de 80% de la population régionale), est évalué à 1,2.
- Le service de transport en autobus proposé par la *Société de Transport de l'Outaouais (STO)* dessert 280 000 personnes en 2010; soit plus de 75% de la population régionale.
- En 2010, 14,5% de la population desservie par la *STO* détient un laissez-passer; ce qui représente une augmentation de 1,5% par rapport à 2005.
- La *STO* mettra en service un système de bus à haut niveau de service, le *Rapibus*, à l'automne 2013. Celui-ci donnera lieu à la mise à disposition de 12 kilomètres de corridors exclusifs aux autobus, incluant 10 stations.
- Le service d'autopartage Communauto actif sur le territoire de la *Ville de Gatineau* met à disposition 20 véhicules répartis sur 14 stations et comptant, à ce jour, 806 abonnés.
- Le transport de marchandises en Outaouais implique 3 952 camions et tracteurs légers en circulation en 2011. Le nombre de véhicules de ce secteur a connu une croissance de 15% entre 2005 et 2011.
- Le transport ferroviaire de marchandises a été estimé à 31 000 tonnes pour l'année 2010.
- Près de 50% des déplacements pour le transport de marchandises se fait à vide.
- Une estimation partielle et conservatrice des coûts de la congestion dans la RMR de Gatineau estime que cette dernière a causé une perte économique de 85 millions de dollars en 2006.
- En 2010, 48 % de la population de 18 à 74 ans faisait du vélo. Cela correspond à 91 000 personnes. Il s'agit d'une augmentation de 4% par rapport à 2005.

Agriculture

- En 2011, les productions animales (bovins, veaux et vaches laitières) représentent 76% de la production agricole régionale.
- L'agriculture régionale est en voie de diversification, notamment avec le secteur horticole qui est en hausse de 62% entre 2000 et 2007.
- Les *MRC de Papineau* et de *Pontiac* sont les territoires qui contribuent le plus à la production agricole régionale.
- La *Ville de Gatineau* réserve 38% de son territoire à l'agriculture. 41% de ce territoire est actuellement occupé par des activités agricoles.

Énergie

- La production en région est principalement de source hydroélectrique et compte 16 centrales en service. Celles-ci génèrent une puissance totale atteignant près de 1000 MW.
- Les besoins de consommation de la région sont estimés en période de pointe hivernale entre 1400 et 1500 MW.
- En 2012, près de 2 500 logements de la *Ville de Gatineau* sont chauffés au mazout.
- En 2010, 35 à 40 % des résidences de la *Ville Gatineau* sont chauffées au gaz naturel – une proportion élevée comparativement aux autres régions du Québec.
- Plus de 165 millions de m³ de gaz (équivalent à près de 1 750 KWh) ont été consommés en Outaouais durant l'année 2011. Ce gaz a fourni près de 35 000 résidences (37%), 3 000 commerces (37%) et 11 industries (26%).
- L'Outaouais compte deux centrales de cogénération à la biomasse pour une puissance contractuelle moyenne de 45 MW.
- La région offrait en 2009 un potentiel d'exploitation de biomasse forestière atteignant près de 450 000 TMA (tonne métrique anhydre) équivalant à un potentiel de puissance énergétique de près de 2 250 MW.
- 386 millions de litres de pétrole ont été consommés au cours de l'année 2010. Il a été estimé que 317,47 millions de dollars ont été investis en dehors des frontières de la région pour le secteur du transport.



Impacts environnementaux

- Les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de la collectivité de la *Ville de Gatineau* ont été évaluées à 2368,8 ktCO₂éq pour l'année 2009.
- Les principaux responsables de ces émissions de GES sur le territoire sont les secteurs du transport et de l'industrie représentant, respectivement, 34% et 37% des émissions totales.

Les constats qui viennent d'être énumérés mettent en perspective plusieurs aspects qui sont à prendre en considération afin de pérenniser le développement du territoire de l'Outaouais. Des faits tels que l'augmentation du nombre de logements à rénover, la croissance constante du parc automobile ou encore le déplacement à vide de la moitié des camions de marchandise sont des enjeux importants sur lesquels il nous faut fixer des objectifs qui inverseront les tendances. Ces objectifs donneront lieu au développement d'actions favorables à une organisation plus efficace de notre société.

Ceci dit, d'autres éléments laissent présager que certaines tendances positives sont en marche; au regard notamment de l'augmentation de l'achalandage dans les autobus de la *STO* ou encore de l'apparition et de la croissance du nombre de logements certifiés *Novoclimat* depuis 2006. Ainsi, certaines démarches sont déjà en œuvre et répondent à plusieurs enjeux identifiés dans le cadre du projet *PNPE*. Il sera important d'en faire l'inventaire et de planifier leur intégration dans le présent *PSO*.

POURQUOI LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE INDÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES?

Cette question est le cœur et la raison d'être du projet *PNPE*. Les raisons évoquées sont économiques et environnementales; deux problématiques souvent mises en contradiction. Bien qu'il soit important de répondre à cette question le plus clairement possible, l'argumentaire suivant n'offre qu'un bref aperçu des enjeux qu'il nous faut considérer. Le site internet [La vitrine du Québec sans pétrole](#) offre plusieurs documents pour creuser davantage la question.

Le fonctionnement actuel de notre société est basé sur un développement utilisant, pour la plus grande part, des énergies non-renouvelables et polluantes. Ces énergies nous ont permis d'accéder à bon nombre de commodités, auxquelles nous sommes totalement dépendants; à tel point qu'il est souvent difficile de s'en apercevoir. Pour le souligner, voici une citation de M. Patrice Martin (président de la *STO*) énoncée à l'occasion de son discours d'introduction pour le forum de 2010 *Le pétrole, et après* : «Que ce soit mon ordinateur, grâce auquel j'écris ce discours, ou que ce soit le vélo que vous enfourchez quotidiennement pour ne pas faire partie du problème, à peu près tout ce que nous utilisons, que cela soit à des fins nobles ou non, doit son existence, son abondance et son prix abordable au pétrole.»

En effet, le pétrole peut être considéré comme l'emblème des énergies fossiles, tant il s'apparente au socle de notre société. Nous ne pouvons le dénigrer aux vues des nombreux bienfaits qu'il nous offre. Ces bienfaits nous ont permis de nous développer et de créer les conditions de notre expansion. Sans le pétrole, la démographie mondiale n'aurait jamais pu atteindre les sommets que nous connaissons aujourd'hui (7 milliards) et qui seront encore bien plus importants dans une trentaine d'années (9,5 milliards). Cependant, à ces niveaux de population, les énergies fossiles sont un poison pour l'environnement. Nous ne pouvons le nier aux vues des changements climatiques, toujours plus perceptibles.

Les ressources non-renouvelables sont par définition finies. En ce sens, plus nous avançons dans le temps, plus nous devons faire face à l'instabilité du marché. Cette instabilité est due aux extractions qui requièrent toujours plus de technologies, d'énergies et de moyens financiers, mais aussi à une demande mondiale qui ne cesse de croître avec le développement des classes moyennes des pays émergents. Comme nous l'entendons souvent, si tous les habitants de la planète avaient accès à notre niveau de vie (qui implique notre dépendance au pétrole), nous aurions besoin de 3, voir 5 planètes comme la Terre pour satisfaire nos besoins.



Il est évident que nous ne pourrions nous séparer de cette ressource énergétique sur le court terme étant donné notre niveau de dépendance. C'est justement pour cela qu'il est impératif d'agir rapidement et de poser des actions concrètes qui donneront lieu, dans la plupart des cas, à des effets réellement bénéfiques qui seront perceptibles d'ici plusieurs années.

Le territoire québécois et, à une échelle encore plus locale, la région de l'Outaouais, bénéficient de ressources naturelles permettant un développement durable du territoire. L'électricité produite est renouvelable et non polluante. Il s'agit d'un avantage inestimable au regard d'autres pays développés, ou en voie de développement, qui n'ont d'autres choix que de soutenir leur développement sur la base de productions énergétiques polluantes, à haut risque et à base de sources non-renouvelables (charbon, nucléaire, etc.).

En outre, un des enjeux majeurs relatifs à notre indépendance aux énergies non-renouvelables et polluantes se situe dans le domaine du transport.

Pour répondre à cet enjeu, il nous faut avant tout travailler sur l'efficacité énergétique de nos déplacements. Nous devons faire évoluer nos habitudes vers une mobilité plus durable avec des véhicules plus légers et efficaces, mais aussi avec des déplacements toujours plus collectifs et actifs quand les conditions le permettent. Ces conditions devraient s'améliorer avec le développement de moyens de transport collectifs plus fiables, flexibles et fréquents sur un territoire plus dense et polyvalent.

D'autre part, il faut miser sur nos atouts en matière de ressources naturelles renouvelables. L'électricité propre, abondante et durable que l'on produit mérite que nous l'utilisions à son plein potentiel. Lorsque cela est pertinent, nous devons prioriser la substitution de notre consommation d'énergies fossiles par de l'électricité. Dans la majeure partie des cas, cela implique des bénéfices pour les économies des ménages; mais aussi et surtout à notre économie régionale/provinciale en termes de balance commerciale. Puis, nous devons considérer les potentiels de substitution offerts par les nouvelles technologies en matière de transport électrifié. Qu'ils soient hybrides ou totalement électriques, les nouveaux véhicules qui arrivent sur le marché offrent un potentiel très intéressant de réduction de notre dépendance au pétrole. Ceci dit, nous devons assimiler ces technologies de façon raisonnable et ne pas nous enfermer dans des technologies qui pourraient être rapidement obsolètes ou créant de nouveaux problèmes – notamment pour la disposition des rebuts. De plus, le développement hydroélectrique, qui n'est pas sans effet sur l'environnement (la création de réservoirs et le détournement de rivières pouvant avoir des impacts majeurs) ne doit pas se faire au détriment de mesures d'efficacité énergétique, lesquelles doivent demeurer une priorité.

Enfin, il y a les ressources forestières qui, gérées de façon intégrée et durable, offrent des opportunités de substitution qui peuvent être intéressantes en matière de biocarburants. En attendant l'avènement des moteurs tout électriques avec une autonomie acceptable,

l'utilisation de biocarburants en substitution d'une partie des carburants fossiles permettrait de développer l'économie régionale.

Ainsi nous voyons que notre indépendance aux énergies fossiles ne se gagnera pas en un jour, mais que son amorce nous est largement accessible étant donné les ressources que nous offre notre territoire. Ne pas agir dès maintenant reviendrait à prendre le risque de se mettre en proie à une crise sur laquelle nous n'aurons aucune emprise. Les impacts sur l'économie de notre région, de notre province, pourraient être désastreux. Cela pourrait même nous affecter là où nous ne l'attendons pas, par exemple sur notre sécurité alimentaire. Il est important de se parer des outils nécessaires pour faire face à cette probabilité, même si nous avons du mal à la concevoir. Cela dit, nous n'arrivons pas sur un terrain vierge; les enjeux abordés sont déjà considérés par de nombreux acteurs et font l'objet de planifications qui sont en œuvre ou en cours de développement. Nous devons les appuyer et aider à la mobilisation de tous les acteurs, et ce à toutes les échelles : municipalités, MRC, région, province.

VISION

Aux vues des enjeux auxquels nous devons faire face sur un horizon de 20 à 30 ans, il est important de réfléchir à la situation dans laquelle nous souhaitons nous retrouver à cette échéance. Les visions évoquées sont construites à partir des objectifs que l'on vise dans le cadre de ce plan stratégique. Nous imaginons alors ce que produirait la pleine réalisation de nos objectifs pour le territoire de l'Outaouais.

Le transport

Le secteur du transport sera caractérisé par un grand changement dans les habitudes de mobilité. Le transport motorisé individuel aura perdu son attrait au profit des transports collectifs et actifs; notamment grâce à des infrastructures efficaces et une offre de services étendue et diversifiée.

Transport actif

- Le centre-ville et les cœurs de quartiers offriront de larges trottoirs et des places piétonnières.
- Les circuits de pistes cyclables seront développés et bien connectés. Ils offriront une alternative intéressante pour les déplacements domicile-travail/études.
- Une grande partie des milieux de travail et d'études offriront des équipements favorisant les déplacements actifs (supports à vélo, vestiaires, douches, etc.).
- Les infrastructures de transport actif bénéficieront d'un service de déneigement efficace permettant leur utilisation durant l'hiver.

Transport collectif

- La *STO* offrira un service de transport optimisé répondant aux enjeux de fiabilité, fréquence et flexibilité.
- Le projet de *Rapibus* offrira un service d'autobus sur corridor exclusif est-ouest complet avec une ligne reliant les secteurs Buckingham et Aylmer.
- La majorité de la flotte d'autobus sera électrifiée. Le reste de la flotte fonctionnera au biodiesel issu d'une production régionale, n'entrant en compétition ni avec la production alimentaire locale, ni avec la production de produits à haute valeur ajoutée issus de la filière bois.



- Les services d'autobus de la *STO* seront connectés et harmonisés avec le service *OC Transpo* d'Ottawa et les services des autres MRC de l'Outaouais (dessertes, horaires, tarifs, etc.).
- Les institutions, commerces et industries (ICI) inciteront leurs employés à utiliser les moyens de transport collectifs avec des incitatifs (tels qu'une contribution permettant l'accès à une passe mensuelle de la *STO* à prix réduit ou encore des espaces de stationnement réservés au covoiturage).
- Les services de transports collectifs dans les régions rurales seront optimisés et utilisés à leur plein potentiel.

Transport individuel

- La taille du parc de véhicules de promenade sera stabilisée, notamment grâce à la baisse du nombre de véhicules par ménage, qui se rapprochera de 1.
- La proportion de camions légers dans le parc automobile sera faible.
- Le service d'autopartage *Communauto* sera développé et populaire, mettant à disposition de nombreuses stations de voitures électriques sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais.
- Les véhicules hybrides et électriques occuperont une part significative du parc automobile régional.
- La grande majorité des institutions seront équipées de véhicules hybrides ou électriques.
- Il n'y aura plus d'espaces de stationnement à ciel ouvert (mis à part le long des rues) dans les centres-villes et cœurs de quartiers.
- Les bornes de recharge électrique seront développées et accessibles sur la majorité des territoires aménagés.
- La congestion sur les infrastructures routières sera occasionnelle et résiduelle.

Transport de marchandises

- Une plate-forme logistique centrale favorisera le remplissage optimal des camions de marchandise et l'intermodalité avec le transport de marchandises ferroviaire.
- Une part significative du parc de camions sera hybride.
- Le carburant utilisé sera, dans la mesure des niveaux de production, du biodiesel issu d'une production régionale, n'entrant en compétition ni avec la production alimentaire locale, ni avec la production de produits à haute valeur ajoutée issus de la filière bois.

L'aménagement du territoire

Plusieurs des éléments qui viennent d'être évoqués s'insèrent également dans le domaine de l'aménagement du territoire. La concrétisation de nombreuses mesures mises de l'avant dans le schéma d'aménagement de la *Ville de Gatineau* serait favorable à une telle réalité sur une période de temps de 30 à 40 ans. D'autres aspects de l'aménagement du territoire favorisent également la mobilité durable ainsi que l'efficacité énergétique dans d'autres domaines.

Milieus de vie

- Les centres-villes et les cœurs de quartiers sont denses et offrent une mixité des usages.
- Plusieurs écoquartiers seront développés sur le territoire.
- Plusieurs quartiers intégreront le concept de rue complète et partagée.
- Les périmètres d'urbanisation seront maintenus et limiteront l'étalement urbain.
- Des pôles d'emploi décentralisés seront développés en région.

Bâtiments

- Le chauffage au mazout aura disparu.
- Le chauffage à granule à haute performance énergétique occupera une part significative du marché régional.
- La configuration des constructions sera optimisée pour le chauffage solaire passif et la géothermie.
- Tous les logements bénéficieront d'une isolation minimale au facteur *R-20*.
- La part des logements collectifs dans le parc résidentiel de la *Ville de Gatineau* sera supérieure à celle des logements individuels.
- La majorité des nouvelles constructions respecteront les normes *LEED* et *Novoclimat*.

Agriculture

- Les 40% du territoire de la *Ville de Gatineau* alloués à l'agriculture ainsi que l'ensemble du territoire agricole de la région seront développés de façon efficace et productive.
- Plusieurs places de marchés seront développées pour la vente des produits agricoles locaux.

- L'agriculture urbaine sera intégrée dans les habitudes de vie citadines : plusieurs quartiers résidentiels auront en leur centre un jardin communautaire.
- Des serres productrices d'énergie seront installées à proximité de zones résidentielles.

L'industrie

Tous les aspects qui viennent d'être énoncés dans cette vision de l'organisation du territoire bénéficieront d'une production d'énergie à l'intérieur des frontières régionales et provinciales. Des pôles de compétitivité régionaux permettront de développer une production industrielle innovante et durable. Cette production sera notamment axée sur la valorisation des produits forestiers dans le domaine de l'énergie, mais aussi dans le bois d'œuvre et la biochimie.

Production industrielle

- Un pôle de compétitivité régional alliant des entreprises, des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche permettra de développer des produits innovants; notamment dans le domaine de la fibre.
- Un centre régional de production sur le développement de la fibre permettra de valoriser les productions issues des ressources forestières dans plusieurs domaines, tels que le bois d'œuvre, la biochimie et la bioénergie.
- Les industries du territoire limiteront au mieux les pertes d'énergie et développeront des systèmes leur permettant une efficacité énergétique optimum à l'image des systèmes de cogénération ou de récupération de chaleur.

Cette vision du territoire régional donne un aperçu de notre société telle qu'elle pourrait se présenter dans les 30 à 40 années à venir. Le portrait n'est pas exhaustif, mais il permet la mise en perspective de ce vers quoi nous voulons tendre pour faire de notre territoire régional un territoire prospère et durable. Il est important de favoriser l'adhésion de tous les acteurs pour que cela devienne un projet de société, soutenu par l'ensemble des acteurs régionaux.

CONTEXTE

Le développement d'une dynamique en faveur de l'indépendance régionale vis-à-vis des énergies fossiles ne peut se concrétiser que dans un cadre de concertation clair et structuré. La présente section définira donc les acteurs clés à intégrer dans la démarche et expliquera en quoi ils sont importants.

Quels intervenants?

Dans le cadre de cette phase préliminaire de la démarche *PNPE* en Outaouais, une première réflexion a été engagée sur les acteurs régionaux dont la participation permettrait la réalisation de la mission du projet. Ces derniers constituent la base de référence pour la suite de la démarche et forment la TRE.

Dans un premier temps, il était important d'engager la **Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO)** dans le processus. En effet, la *CRÉO* est un acteur essentiel de l'Outaouais, dont le mandat est de favoriser la concertation des partenaires au sein de la région et d'émettre des avis au gouvernement du Québec sur son développement. Suite à la présentation du projet et à une invitation à en être le principal partenaire régional, une entente fut réalisée impliquant un partenariat financier et une collaboration qui se traduit, dans un premier temps, par la participation d'un représentant de l'organisation au sein de la TRE.

La Ville de Gatineau est un autre acteur important qui devait impérativement être inclus dans le projet. Étant le principal territoire urbain de l'Outaouais et, par là même, représentant plus de 70% de la population régionale; une grande partie des enjeux énergétiques y sont concentrés. Ainsi, cet acteur participe à la TRE par l'intermédiaire d'un représentant de son service de l'environnement, qui est en lien étroit avec le Service de l'urbanisme et du développement durable.

Le domaine du transport est l'une des principales problématiques à prendre en compte pour le développement d'une tendance régionale à l'indépendance vis-à-vis des énergies fossiles. En ce sens, deux organisations importantes du territoire ont été sollicitées. D'abord, il y a **le Ministère des Transports du Québec (MTQ)** – Direction de l'Outaouais, dont la mission est d'assurer la mobilité durable des personnes et des marchandises par des systèmes de transport efficaces et sécuritaires contribuant au développement du territoire. D'autre part, le transport collectif étant un élément essentiel pour le développement d'une mobilité durable en région, la **Société de Transport de l'Outaouais (STO)** avec son service de

transport collectif qui dessert une population de 280 000 personnes (75% de la population régionale) devait être impliquée. Ces deux organisations ont répondu présentes et siègent donc à la TRE.

Le **Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)** a pour mission d'assurer la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité pour améliorer la qualité des milieux de vie des citoyens. Ainsi, étant donné l'objectif environnemental et de durabilité du projet *PNPE*, cet acteur, représenté via la direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Outaouais, devait faire partie du processus. Et ce, d'autant plus que le *MDDEFP* est le contributeur financier principal, au niveau provincial, pour la réalisation du projet avec le Fonds vert du gouvernement du Québec.

Un autre ministère essentiel devait être impliqué, soit le **Ministère des Ressources naturelles (MRN)**, section du développement régional ; notamment dans le cadre de la valorisation des ressources forestières de l'Outaouais. Il est fondamental que le développement à venir de la filière forestière soit intégré dans la démarche; autant pour l'importance de la durabilité de ce développement que pour les opportunités énergétiques qui en découlent.

Les **municipalités régionales de comté (MRC)** sont responsables de la planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire régional. Ce sont donc des acteurs importants qui doivent contribuer et orienter la démarche en région afin d'assurer la pertinence et la cohérence du projet *PNPE*. Leur participation au sein de la Table de concertation se fait, pour deux d'entre elles, par l'intermédiaire de leurs aménagistes et, pour les deux autres, avec leurs coordonnateurs en environnement.

Les **centres locaux de développement de l'Outaouais (CLD)** ont pour mandat le développement local et le soutien aux entreprises sur les territoires des quatre MRC de la région. Il s'agit d'un interlocuteur important étant donné son rôle dans le tissu économique. Les *CLD* de l'Outaouais sont ainsi représentés à la TRE par l'intermédiaire du directeur général du *CLD des Collines-de-l'Outaouais*.

Enfin, le projet *PNPE* doit permettre le développement de synergies régionales avec le milieu de la recherche, favorisant l'émergence d'actions innovantes et valorisantes pour l'Outaouais. Le **Réseau interordre en énergie durable (RIED)** est un acteur important dans la recherche en énergie durable et, à ce titre, participe à la TRE.

Le **Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)**, qui coordonne le projet *PNPE* en Outaouais et sa TRE, y occupe bien sûr un siège.

Voici la liste des organisations et leurs représentants siégeant à la Table régionale de l'énergie :

Organisations	Représentants	Fonctions
CRÉO	Daniel Fortin	Agent de développement
Ville de Gatineau	Catherine Lorient	Coordonnatrice de la politique environnementale
MTQ	Frédéric Gourd	Recherche et planification socio-économique
STO	Marie-Josée Casaubon	Chargée de projet, stratégie et développement
MDDEFP	Joshua Loughheed	Ingénieur, analyse et expertise de l'Outaouais
MRN	Denis Bouillon	Ingénieur forestier, développement régional
MRC des Collines-de-l'Outaouais	Sylvain Létourneau	Aménagiste
MRC de Papineau	Alexandre Richard	Coordonnateur à l'environnement
MRC Vallée de la Gatineau	Claude Beaudoin	Aménagiste
MRC de Pontiac	Kary Richardson	Coordonnatrice à l'environnement
CLD des Collines-de-l'Outaouais	Hugues Dupuy	Directeur général
RIED	Frédéric Lesage	Directeur général
CREDDO	Yvann Blayo	Chargé de projets – énergie et changements climatiques

Il était important que d'autres acteurs régionaux soient impliqués dans le processus. Un forum de discussion fut organisé en novembre 2012 afin de débattre sur les grandes thématiques ayant trait à la problématique énergétique régionale. Ainsi, les membres de la TRE y ont participé, accompagnés de ces autres acteurs. Quatre entreprises privées ont participé aux discussions afin d'offrir un point de vue touchant aux réalités entrepreneuriales. Trois autres organisations contribuant au développement d'une société viable ont permis d'agrémenter les réflexions.

Voici la liste des organisations et de leurs représentants :

Organisations	Activités	Représentants	Fonctions
Terra Verde	Construction écoresponsable	Charles Benoit	Directeur général
Énergie Renouvelable Brookfield	Production hydroélectrique	Julie Chagnon	Coordonnatrice à l'environnement
Forespect	Scierie / Développement de technologie en énergie	Cory Legett	Vice-président
Lauzon Ressources Forestières	Production de plancher / Production de granules énergétiques	Michel Girard	Directeur général
Direction de la santé publique de l'Outaouais (DSPO)	Santé publique	Louis-Marie Poissant	Santé environnementale
MOBI-O	Centre de gestion des déplacements	François Pirart	Chargé de projet
Action Vélo Outaouais	Promotion du vélo	Gilbert Girard	Membre

La suite de la démarche impliquera plusieurs autres acteurs qui sont en grande partie mentionnés dans le tableau des orientations et objectifs présenté ci-après. Il sera important de développer et préciser les réflexions qui ont eu lieu lors de la réalisation du portrait énergétique et de ce document. Tel qu'énoncé précédemment, la TRE est le lieu de concertation permettant d'identifier les priorités, d'orienter la coordination et de susciter l'engagement. Elle sera certainement amenée à évoluer, mais surtout, elle se structurera avec la création de comités d'actions et de suivis. Ceux-ci devront finaliser, puis mettre en œuvre, les actions nécessaires pour la réalisation des objectifs qui ont été retenus. C'est en démontrant une organisation structurée et bénéfique au développement d'actions nouvelles et/ou déjà engagées que nous obtiendrons l'adhésion des acteurs clés du développement régional.

Les démarches en cours et à venir

Il est important que la TRE s'assure de l'intégration des démarches, déjà en cours ou planifiées, qui poursuivent les mêmes objectifs que le projet *PNPE*. En effet, plusieurs d'entre elles, en lien direct avec les enjeux qui nous concernent, sont en développement sur le territoire. Il importe donc de les identifier, de définir en quoi elles seront profitables au projet et de quelle façon elles pourront y être intégrées. Le projet *PNPE* vise donc à appuyer ces démarches, aider à leur harmonisation et à les intégrer dans une stratégie globale.

Comme nous avons pu le remarquer, le transport est le secteur qui intègre le plus grand nombre d'enjeux. Plusieurs démarches existantes vont aider à répondre aux objectifs fixés dans le PSO :

- Le *MTQ* développe actuellement le nouveau ***Plan territorial de mobilité durable (PTMD)*** pour l'Outaouais. Celui-ci devrait être finalisé pour le printemps 2014. Étant acteur au sein de la TRE, des discussions sont en cours afin de voir dans quelles mesures le *PTMD* permettra de mettre en œuvre des actions répondant aux objectifs fixés par le PSO. En ce sens, une demande a été faite afin que le portrait énergétique ainsi que les orientations et objectifs présentés dans ce document soient intégrés dans les études sectorielles utilisées pour l'élaboration du *PTMD*.
- Une entente conclue en 2008 entre le *MTQ* et la *CRÉO* a donné lieu à la réalisation d'un ***Plan d'action régional intégré en transport collectif*** qui fut adopté en février 2011. Ce plan d'action intègre de nombreuses actions structurantes pour le développement d'une mobilité régionale durable.
- La ***Semaine des transports collectifs et actifs***, qui vise à sensibiliser les citoyens et les décideurs du territoire de la *Ville Gatineau* à la nécessité de changer leurs habitudes de déplacement, est coordonnée par l'organisme *Vivre en Ville* et s'insère directement dans les objectifs de mobilité durable du PSO.
- Le programme ***À pied, à vélo, ville active (APAVVA)***, développé par *Vélo Québec*, vise globalement à induire des changements d'habitudes pour tous les déplacements quotidiens. Ce programme est coordonné en région par l'organisme *Loisir sport Outaouais*.
- La ***Station-service cocktail transport***, développée par *Équiterre* et encourageant l'utilisation des transports durables dans le milieu professionnel, est promue en région par le *Groupe d'action d'Équiterre en Outaouais (GAÉO)*.
- Un ***Plan de déplacements durables*** de la *Ville de Gatineau* est actuellement en cours de réalisation, parallèlement à la révision de son schéma d'aménagement. Il prendra en compte tous les enjeux du développement d'une mobilité durable pour le territoire de Gatineau.

Le domaine du transport est, par définition, très lié à l'aménagement du territoire. Les planifications des ***schémas d'aménagement de la Ville de Gatineau et des quatre MRC de l'Outaouais*** sont actuellement en cours de réalisation. Il sera indispensable d'arrimer la stratégie du projet *PNPE* à ces derniers; d'autant plus qu'ils intègrent de nombreux autres axes d'intervention, tels que l'industrie, le bâtiment ou encore l'agriculture.

L'agriculture nous intéresse en particulier pour les avantages de la production locale et les circuits courts qu'elle permet de mettre en œuvre. Il sera important de suivre les actions développées par le *Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)* avec sa ***Planification stratégique agroalimentaire de l'Outaouais 2013-2018***.

De plus, le portrait de la région met en lumière les opportunités de développement énergétique grâce aux ressources forestières de l'Outaouais. Notre interlocuteur privilégié dans ce domaine est le *MRN* qui travaille sur sa ***Stratégie 2012-2017 pour transformer l'industrie québécoise des produits forestiers***. Plus concrètement, un important projet de centre régional de production sur le développement de la fibre est en réflexion dans la *MRC du Pontiac*.

Pour finir, tel que mentionné plus avant, notre principal partenaire qu'est la *CRÉO* met en œuvre son ***Plan stratégique régionale 2012-2017*** intégrant plusieurs des orientations du projet *PNPE* dans de nombreux axes de développement. Cela représente une occasion très intéressante d'intégrer la démarche *PNPE* dans le processus piloté par cet acteur régional d'envergure.

Ainsi, toutes ces démarches auront un impact positif dans la réduction de notre dépendance énergétique aux ressources non-renouvelables. La majorité des acteurs concernés sont déjà impliqués ou au fait du projet *PNPE*. Ils y voient une opportunité de s'insérer dans une stratégie qui se développe à une échelle régionale et provinciale. Le *PSO* intègre de nombreux objectifs qui devront être atteints, en totalité ou en partie, par les actions déjà mises en œuvre ou du moins planifiées.

PLAN STRATÉGIQUE DE L'OUTAOUAIS

2013-2020

Le Portrait énergétique de l'Outaouais a permis de mettre de l'avant les enjeux régionaux pour la réduction de notre dépendance aux énergies non-renouvelables. Un forum de discussion fut organisé en novembre 2012 avec les participants de la TRE et d'autres acteurs de la région issus des milieux entrepreneuriaux et publics (liste détaillée dans la partie précédente). Il s'agissait alors, sur la base d'un résumé du portrait énergétique, de développer des réflexions orientées à partir de quatre ateliers de discussion dont les thématiques étaient le transport, l'aménagement du territoire, l'efficacité énergétique et la production énergétique. Les résultats des discussions ont servi de base pour l'élaboration du PSO. Ce dernier fut alors développé par le CREDDO, puis présenté à la TRE pour être validé et bonifié.

Le PSO 2013-2020 développe des orientations et des objectifs selon sept axes : le transport des personnes, le transport de marchandises, l'aménagement du territoire, l'agriculture, l'industrie, le chauffage et un axe transversal.

Pour chaque objectif, les acteurs qu'il serait pertinent d'impliquer sont déterminés et une échéance pour la mise en place des actions est définie. Compte tenu de l'aspect préliminaire de cet exercice, les échéances données sont larges, et seront affinés par la TRE dans la prochaine étape de la démarche. Les échéances ont donc été évaluées selon trois échelles de temps :

- À court terme (CT) : ce sont des actions déjà engagées ou sur le point de l'être et qui pourront être renforcées par d'autres actions.
- À moyen terme (MT) : ce sont des actions faciles à mettre en œuvre ou qui sont déjà planifiées par un acteur du territoire.
- À long terme (LT) : ce sont des actions qui demanderont la concertation et la mobilisation des acteurs de la région avant de pouvoir être mises en œuvre.

AXE I : TRANSPORT DES PERSONNES

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	TERMES	ACTEURS
1. Planification du transport actif	1.1 Promouvoir le développement du transport actif dans les milieux de travail, d'étude et vis-à-vis du grand public	CT	MOBI-O, VIVRE EN VILLE, ACTION VÉLO OUTAOUAIS, LOISIR SPORT OUTAOUAIS, ICI
	1.2 Normaliser la mise à disposition d'équipements pour le transport actif dans les milieux de travail	LT	MRC, MUNICIPALITÉS, ACTION VÉLO OUTAOUAIS
	1.3 Développer les infrastructures utilitaires de transports actifs en s'assurant de leur connectivité	LT	MRC, MUNICIPALITÉS, CCN
	1.4 Rendre accessibles les trottoirs et pistes cyclables utilitaires en hiver	MT	MRC, MUNICIPALITÉS, VÉLO QUEBEC, MTQ, STO, CCN
	1.5 Développer un programme de soutien à l'acquisition d'équipements de transport alternatifs	MT	CRÉO, MRC, MUNICIPALITÉS, VÉLO QUEBEC, MTQ
	1.6 Évaluer les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux des transports actifs afin de prioriser des cibles	MT	UQO, MTQ, MOBI-O
2. Planification du transport collectif	2.1 Promouvoir le transport collectif dans les milieux de travail, d'étude et vis-à-vis du grand public	CT	MOBI-O, VIVRE EN VILLE, STO, CORPORATIONS DES TRANSPORTS ADAPTE ET COLLECTIF DES MRC, ICI
	2.2 Électrifier une partie des autobus de la STO	LT	STO, MTQ
	2.3 Favoriser l'intermodalité avec les autres modes de transport alternatif (covoiturage, cyclisme, etc.)	MT	CRÉO, MTQ, MOBI-O
	2.4 Développer un service de transport collectif intégrant les 3F (fiabilité, fréquence, flexibilité)	MT	STO, CORPORATIONS DES TRANSPORTS ADAPTE ET COLLECTIF DES MRC
	2.5 Développer une redistribution favorisant des tarifs d'accès au transport collectif toujours plus attractifs	LT	MRC, MUNICIPALITÉS, ICI



ORIENTATIONS	OBJECTIFS	TERMES	ACTEURS
2. Planification du transport collectif	2.6 Suivre le plan d'action régional intégré du transport collectif et adapté de l'Outaouais et du PTMD	MT	CRÉO, MTQ
	2.7 Développer les interconnexions Ottawa/Gatineau et Gatineau/MRC	LT	STO, OC TRANSPO, CORPORATIONS DES TRANSPORTS ADAPTE ET COLLECTIF DES MRC
3. Planification du covoiturage	3.1 Promouvoir la plateforme <i>Covoiturage Outaouais</i> dans les milieux de travail, d'étude et vis-à-vis du grand public	CT	MOBI-O, VIVRE EN VILLE, CORPORATIONS DES TRANSPORTS ADAPTE ET COLLECTIF DES MRC, CREO,
	3.2 Proposer des places de stationnement réservées aux covoitureurs dans les milieux de travail	MT	MUNICIPALITÉS, MOBI-O, ICI
	3.3 Développer des aires de service pour le covoiturage	LT	MUNICIPALITÉS
	3.4 Promouvoir l'utilisation des voies réservées au covoiturage	CT	VILLE DE GATINEAU, MOBI-O, MTQ, STO
	3.5 Développer de nouvelles voies réservées aux véhicules à occupation multiple (VOM)	LT	VILLE DE GATINEAU, MTQ, STO
4. Planification de l'autopartage	4.1 Caractériser les usages du service <i>Communauto</i> en Outaouais	MT	MOBI-O, ICI, CHAMBRES DE COMMERCE
	4.2 Promouvoir le service d'autopartage dans les lieux privilégiés (ex: épicerie)	MT	MOBI-O, ICI, CHAMBRES DE COMMERCE, COMMUNAUTO, MUNICIPALITES
	4.3 Étendre les stations et le nombre de véhicules	LT	COMMUNAUTO, MUNICIPALITES
	4.4 Suivre le projet d'autopartage de voitures électriques actuellement en développement	CT	MOBI-O, VILLE DE GATINEAU, COMMUNAUTO
5. Développement du transport électrique	5.1 Promouvoir les véhicules électriques	MT	MRN, BUREAU DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, HYDRO-QUÉBEC

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	TERMES	ACTEURS
5. Développement du transport électrique	5.2 Suivre l'évolution du parc de voitures électriques en Outaouais	MT	MRN, BUREAU DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, HYDRO-QUEBEC
	5.3 Mettre à disposition des bornes de recharge électriques (stationnements publics, incitatifs, ICI, etc.)	LT	BUREAU DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, HYDRO-QUEBEC, MUNICIPALITÉS, ICI
	5.4 Développer des incitatifs pour l'utilisation de voitures électriques (ex: gratuité dans certains stationnements, etc.)	LT	MRN, MRC, MUNICIPALITÉS, BUREAU DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, HYDRO-QUEBEC, ICI
	5.5 Évaluer le niveau de développement pertinent des infrastructures de transport électrique (en considérant les évolutions technologiques à venir)	MT	MRN, MRC, MUNICIPALITÉS, BUREAU DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, HYDRO-QUEBEC, MOBI-O, ICI, CHAMBRES DE COMMERCE
6. Réduction de la consommation de carburant	6.1 Promouvoir les guides d'écoconduite existants	MT	MUNICIPALITÉS, CRÉO, MOBI-O
	6.2 Inciter les auto-écoles à promouvoir l'écoconduite	MT	MUNICIPALITÉS, CRÉO, MOBI-O
	6.3 Mener des campagnes de sensibilisation en vue de limiter la croissance du parc de véhicules à haute consommation (camions légers, VUS, etc.)	MT	MUNICIPALITÉS, CRÉO, MRC, CAA, CONCESSIONNAIRES
	6.4 Réduire le nombre de déplacements pendulaires en développant l'offre d'emploi dans les MRC (particulièrement pour les Collines-de-l'Outaouais)	LT	MRC, ICI, CRÉO
7. Promotion des alternatives à l'auto-solo	7.1 Faire un état des lieux et un suivi des niveaux de congestion sur les axes les plus achalandés	MT	MTQ, VILLE DE GATINEAU, MRC
	7.2 Évaluer et communiquer les coûts de la congestion en Outaouais	LT	MTQ, MOBI-O

AXE II : TRANSPORT DE MARCHANDISES

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	TERMES	ACTEURS
1. Réduction de la consommation de carburant	1.1 Inciter les entreprises concernées par le transport de marchandises à former les conducteurs à l'écoconduite	MT	MTQ, CAA, ENTREPRISES DE CAMIONNAGE
	1.2 Faire un état des lieux sur l'état du parc de véhicules de transport de marchandises	MT	MTQ
	1.3 Consulter les entreprises concernées par le transport de marchandises sur leur intérêt quant au développement de l'offre de transport ferroviaire	LT	MTQ, CFQG, ICI
	1.4 Etudier les opportunités de réhabilitation et/ou de développement d'axes ferroviaires	LT	MTQ, CFQG, ICI
	1.5 Étudier la faisabilité du développement d'une plateforme logistique centralisée afin de limiter le taux de transport à vide	LT	MTQ, MUNICIPALITÉS, ENTREPRISES DE CAMIONNAGE

AXE III : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1. Optimisation de l'aménagement du territoire en faveur des déplacements durables	1.1 Développer la mixité des usages	LT	MUNICIPALITÉS, MRC
	1.2 Densifier autour des pôles d'activité	LT	MUNICIPALITÉS, MRC
	1.3 Densifier autour des points de services en transports collectifs	LT	MUNICIPALITÉS, MRC
	1.4 Structurer l'aménagement urbain autour de nouveaux projets de corridors alloués aux transports collectifs	LT	MUNICIPALITÉS, MRC
	1.5 Développer une réglementation imposant la production d'un plan de mobilité active et durable pour les nouvelles constructions et rénovations majeures	LT	MUNICIPALITÉS, MRC
	1.6 Développer des indicateurs de suivi	MT	MTQ, MAMROT

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	TERMES	ACTEURS
1. Optimisation de l'aménagement du territoire en faveur des déplacements durables	1.7 Développer les zones piétonnes	LT	MUNICIPALITÉS
	1.8 Réduire les surfaces extérieures de stationnement	LT	MUNICIPALITÉS
	1.9 Développer un projet pilote de rue complète et partagée ou de zone de rencontre au centre-ville de Gatineau	LT	VILLE DE GATINEAU
AXE IV : AGRICULTURE			
1. Développement d'une offre de produits agricoles locaux	1.1 Favoriser le développement des productions agricoles rentables sur les terres zonées pour l'agriculture	LT	MAPAQ, MUNICIPALITÉS, MRC
	1.2 Développer des outils pour le développement de jardins communautaires pour les quartiers qui présentent un besoin	MT	MUNICIPALITÉS, C'BIO, ASSOCIATIONS DE QUARTIER
	1.3 Favoriser le développement de concepts diversifiés d'agriculture urbaine	LT	MUNICIPALITES, C'BIO, ASSOCIATIONS DE QUARTIER
	1.4 Sensibiliser la population aux avantages que présente l'agriculture urbaine	MT	MUNICIPALITÉS, C'BIO, ASSOCIATIONS DE QUARTIER, ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
	1.5 Développer des espaces de vente alloués aux producteurs locaux	LT	MUNICIPALITÉS, C'BIO, ASSOCIATIONS DE QUARTIER, ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
	1.6 Favoriser le développement de serres agricoles productrices d'énergie à proximité d'espaces résidentiels	LT	MUNICIPALITÉS

AXE V : INDUSTRIES

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	TERMES	ACTEURS
1. Développement de pôles de compétitivité	1.1 Étudier les opportunités régionales de développement de regroupements d'organisations de production, de recherche et/ou d'enseignement favorisant l'innovation et le gain d'efficacité	LT	MRN, MRC, CRRNTO, ISFORT, RIED
	1.2 Développer les potentiels de production à partir de la biomasse en favorisant l'émergence de centres régionaux de production	MT	MRN, MRC, CRÉO, RESBO
	1.3 Développer des incitatifs pour les projets de pôles de compétitivité et de centre régionaux de production.	LT	MRN, MRC, CRÉO, RESBO
	1.4 Évaluer les potentiels de récupération d'énergie/chauffage dans le parc industriel régional (cogénération, récupération de chaleur, etc.)	LT	MRN, MRC, CRÉO, RESBO

AXE VI : CHAUFFAGE RÉSIDENTIEL, INSTITUTIONNEL ET COMMERCIAL

1. Réduction de la consommation énergétique régionale due au chauffage	1.1 Réduire le nombre de systèmes de chauffage fonctionnant aux « énergies fossiles »	LT	MRC, CRÉO, MUNICIPALITÉS
	1.2 Rénover les résidences âgées de plus de 30 ans au facteur R-20	LT	MRC, CRÉO, MUNICIPALITÉS
	1.3 Évaluer les potentiels de substitution énergétique pour le chauffage	MT	MRC, CRÉO, MUNICIPALITÉS, MRN, GAZIFÈRE
	1.4 Favoriser le développement des projets de systèmes géothermiques efficaces et rentables	LT	MDDEFP, MRC, CRÉO, MUNICIPALITÉS
	1.5 Favoriser l'application du chauffage solaire passif (exposition du bâtiment, matériaux de construction, etc.)	LT	MDDEFP, MRN, MRC, CRÉO, MUNICIPALITÉS
	1.6 Faire la promotion du bois comme matériau de construction écologique	MT	MRN, RESBO, COALITION BOIS

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	TERMES	ACTEURS
1. Réduction de la consommation énergétique régionale due au chauffage	1.7 Intensifier le nombre de constructions certifiées (<i>Novoclimat, R-2000, Boma Best, LEED</i>)	LT	MDDEFP, MRC, MUNICIPALITÉS
	1.8 Développer des projets pilotes et/ou vitrines innovants pour les nouvelles constructions institutionnelles	LT	INSTITUTIONS
	1.9 Reconnaître et promouvoir les commerces intégrant des mesures innovantes d'efficacité énergétique	MT	CHAMBRES DE COMMERCE
AXE VII : TRANSVERSAL			
1. Évaluation des bienfaits environnementaux	1.1 Affiner le bilan des émissions de GES de la Ville de Gatineau	MT	MDDEFP, VILLE DE GATINEAU
	1.2 Développer un bilan régional des émissions de GES	LT	MDDEFP, MRC, MUNICIPALITÉS, CRÉO
2. Développement d'une organisation structurée pour la concrétisation du projet	2.1 Maintenir et enrichir une table de concertation pertinente à l'échelle régionale et s'assurer de l'adhésion des acteurs clés à la démarche	CT	CREDDO, MEMBRES DE LA TABLE DE CONCERTATION
	2.2 Développer des comités exécutifs et sous-comités par axes d'action et/ou objectifs	MT	CREDDO, CRÉO
	2.3 Développer des stratégies et plans d'action pertinents, réalistes et consensuels	MT	CREDDO, CRÉO
	2.4 Évaluer les moyens nécessaires (ressources humaines et financières) pour la suite de la démarche	CT	CREDDO, CRÉO
	2.5 Promouvoir les projets innovants en région	CT	CREDDO, CRÉO

Le PSO qui vient d'être présenté dresse une liste d'objectifs auxquels la région doit répondre pour développer une réduction de sa consommation de pétrole, et ainsi atteindre une indépendance énergétique. De nombreux processus favorables à la réalisation de ces objectifs ont été identifiés et sont considérés dans la réalisation de ce plan. À cette étape, il est important que le projet *PNPE* s'arrime et complète ces démarches pour rendre plus efficaces les actions qui doivent être mises en œuvre.

Ainsi, plus spécifiquement, le CREDDO assumera trois rôles importants dans la suite de la démarche; à savoir :

- L'animation et coordination de la TRE.
- Le suivi de la réalisation des actions qui découleront du PSO.
- La promotion visant une adhésion forte de tous les acteurs de la région à la démarche *PNPE*.

À cet effet, afin de faire connaître la démarche et les actions retenues, d'obtenir un appui fort et de mobiliser les acteurs régionaux; le travail réalisé dans le cadre de cette première phase du projet sera présenté à diverses occasions.

Des démarches sont actuellement en cours pour donner des présentations aux endroits suivants:

- *Commission régionale Protection de l'environnement, Aménagement du territoire et Transport de la CRÉO.*
- Table technique du *MTQ* : afin d'intégrer le portrait énergétique aux études sectorielles du *PTMD* et d'y intégrer ultimement les orientations et objectifs du PSO.
- Présentation au Séminaire scientifique du *RIED*, le 19 juin 2013.
- Présentation au *Congrès Mobilité électrique Canada*, du 21 au 23 octobre 2013.
- Présentation au Conseil des Maires de la *MRC de Papineau*.

Plusieurs autres rencontres et présentations seront organisées afin de poursuivre cet objectif.

Le Plan stratégique de l'Outaouais 2013-2020 démontre bien que la région souhaite se donner les moyens pour réduire sa dépendance énergétique vis-à-vis des ressources non-renouvelables. Les acteurs ont bien conscience des enjeux économiques, environnementaux et sociaux qui en découlent. En effet, plusieurs démarches en cours intègrent déjà de nombreuses actions qui répondront aux objectifs visés et aideront à réalisation de la mission du projet *Par notre PROPRES énergie* en Outaouais. Les comités d'actions et de suivis qui vont être formés pour la suite de la démarche fourniront aux acteurs de nouvelles opportunités pour enrichir leurs actions et en développer de nouvelles.

Dans le cadre de la campagne *Les Rendez-vous de l'énergie* et de cette première phase du projet *PNPE*, le *CREDDO* a développé des connaissances sur de nombreux sujets et tissé des liens avec une grande diversité d'acteurs régionaux.

Toutes les conditions sont ainsi réunies pour mettre en œuvre une dynamique qui donnera à la région de l'Outaouais les moyens de répondre efficacement aux enjeux qui se profilent dans les années à venir. Nous avons déterminé les conditions auxquelles nous devons faire face, mis en perspective les réalités de l'Outaouais, mobilisé les acteurs et élaboré une stratégie. Il s'agit maintenant de la mettre en œuvre!